PARC NATUREL REGIONAL DES LANDES DE GASCOGNE

COMITE SYNDICAL A BELIN-BELIET (33) et en visioconférence Séance du 17 mai 2021 Délibération n°64

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Vu la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 dite d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19

Vu l'ordonnance 2020-391 du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19,

Vu le V de l'article 6 de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 réactivant le I de l'article 6 de l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 Vu l'approbation par le Comité Syndical des conditions techniques d'organisation du Comité Syndical à distance et de l'organisation des débats et des scrutins

L'an deux-mille-vingt-et-un, le lundi 17 mai à 18h00, le Comité syndical s'est réuni à BELIN-BELIET (33) et en visioconférence conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de M. DEDIEU Vincent.

Date de la convocation : 10 mai 2021

Étaient présents en présentiel: M. DEDIEU Vincent portant pouvoirs de M. DELUGA François et de Mme HARRIBEY Laurence, Mme PIQUEMAL Sophie portant pouvoir de M. GLEYZE Jean-Luc, Mme ARDOUIN Aimée, M. DECLERCQ Cyrille, Mme DESMOULIN Karine, M. SORE Serge portant pouvoir de M. LAGRAVE Renaud.

Étaient présents en visioconférence: Mme LAMARQUE Gisèle portant pouvoir de Mme BARAT Geneviève, M. THIERRY Nicolas, M. GILLÉ Hervé, M. DUDON Alain, Mme BREQUE Claudie, M. FORET Thierry, M. MARTINEZ Manuel, M. TULARS Bernard portant pouvoir de M. CARRERE Paul, M. BLANC SIMON Jean-Luc portant pouvoir de M. COUTIERE Dominique, M. ICHARD Vincent portant pouvoir de Mme NADAU Marie-Françoise, M. LANUSSE Denis, Mme LE YONDRE Nathalie, Mme MESPLES Olga, M. PAIN Cédric.

Absents excusés (pouvoirs): Mme BARAT Geneviève ayant donné pouvoir à Mme LAMARQUE Gisèle, Mme HARRIBEY Laurence ayant donné pouvoir à M. DEDIEU Vincent, M. LAGRAVE Renaud ayant donné pouvoir à M. SORE Serge, Mme NADAU Marie-Françoise ayant donné pouvoir à M. ICHARD Vincent, M. GLEYZE Jean-Luc ayant donné pouvoir à Mme PIQUEMAL Sophie, M. CARRERE Paul ayant donné pouvoir à M. TULARS Bernard, M. COUTIERE Dominique ayant donné pouvoir à M. BLANC SIMON Jean-Luc, M. DELUGA François ayant donné pouvoir à M. DEDIEU Vincent, Mme TAPIN Maylis ayant donné pouvoir à M. DUNOGUES Yves.

Absents: Mme NAYACH Laure (excusée), Mme VALIORGUE Magali (excusée), M. PAPADATO Patrick (excusé), M. SAINTORENS Denis (excusé), M. BOUFFIN Yann (excusé), M. LASSALLE Jean-Claude (excusé), Mme BRUN Yveline, M. TAUZIN Arnaud, Mme VEILLARD Carole, M. SARTRE Philippe, M. DUNOGUES Yves portant pouvoir de Mme TAPIN Maylis, Mme TOSTAIN Emmanuelle.

FINANCES

Décision Modificative n°1 - BUDGET PRINCIPAL

Sous réserve du respect des dispositions des articles L. 1612-1, L. 1612-9 et L. 1612-10 du code général des collectivités territoriales, des modifications peuvent être apportées au budget par l'organe délibérant, jusqu'au terme de l'exercice auquel elles s'appliquent.

Dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice en cours, il apparait nécessaire dès à présent de procéder à des ajustements de crédits entre les différents chapitres du budget principal.

En section d'investissement, il convient notamment de prendre en compte les dépenses suivantes :

Travaux sur la grande passerelle de la MNBA, financés par la DREAL au titre du plan de relance

En fonctionnement, il convient, suite à une demande de réimputation des dépenses par la trésorerie, de faire un virement de crédits du compte 6042 au 6288

PARC NATUREL REGIONAL DES LANDES DE GASCOGNE

COMITE SYNDICAL

Séance du 17 mai 2021 Délibération n°64

A BELIN-BELIET (33) et en visioconférence

Investissement:

	N°		MONTANT	MONTANT
NATURE	d'opération	LIBELLE	DEPENSE	RECETTE
2318	2391	Travaux sur la grande passerelle	37 416	
1321	2391	DREAL		24 944
1641	2391	Emprunts		12 472
		TOTAL	37 416	37 416

Fonctionnement

NATURE	FONCTION	LIBELLE	MONTANT DEPENSE	MONTANT RECETTE
6288	020	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	82 800,00	
6288	322	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	118 880,00	
6288	33	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	84 000,00	
6288	820	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	45 650,00	
6288	831	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	64 425,00	
6288	833	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	133 211,00	
6288	95	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	56 650,00	
6042	020	ACHATS PREST. DE SERVICES (AUT. QUE TERR. AMENAG.)	- 37 000,00	
6042	322	ACHATS PREST. DE SERVICES (AUT. QUE TERR. AMENAG.)	- 118 880,00	
611	020	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	- 45 800,00	
611	33	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	- 84 000,00	
611	820	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	- 45 650,00	
611	831	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	- 64 425,00	
611	833	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	- 133 211,00	
611	95	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	- 56 650,00	
		TOTAL	0	

PARC NATUREL REGIONAL DES LANDES DE GASCOGNE

COMITE SYNDICAL

A BELIN-BELIET (33) et en visioconférence

Séance du 17 mai 2021 Délibération n°64

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical unanime DECIDE :

- D'APPROUVER la présente décision modificative
- D'AUTORISER le Président à signer tous les actes et documents afférents.

Fait pour valoir ce que de droit,

à Belin-Béliet, le 18 mai 2021

Vincent DEDIEU

Président du Syndicat Mixte